

**Les membres du groupe de recherche**  
"Vers une loi algérienne pour la circulation de l'information"

Pr. Djaghloul Zeghdoud	président
Dr. Chemlal abdelaziz	membre
Dr. Merzougui ouassila	membre
Dr. Kouadria houcine	membre
Mostefa Benboudrio	membre
Larbes samra	membre

**Président du comité d'organisation**  
Dr. Sakri saadi

**Les membres du comité d'organisation du forum**

P. Dehdouh med	membre
P. Mabrouki said	membre
P. Dib amor	membre
Dehdouh abderaouf	membre
Mezine lamine s/g de la faculté	membre
Doctorante hamdi hanane	membre
Doctorante merouani kaouther	membre
Doctorant berkani naoufal	membre

**Conditions de participation**

- La recherche ne doit pas faire l'objet d'une participation préalable à une quelconque manifestation scientifique.
- L'intervention soit rédigée selon la méthodologie scientifique reconnue, et éditée en arabe selon la police SakkalMajall, taille (14) pour le contenu, et (11) pour les marges, et cette dernière est insérée en bas de chaque page automatiquement et en numérotation successive,
- L'intervention doit être rédigée en arabe, français ou anglais sur 10 à 20 pages.
- Joindre l'intervention avec un résumé en arabe et un autre une langue étrangère.
- L'intervention doit être jointe avec une la fiche d'information du participant (nom, diplôme universitaire, établissement d'affiliation, nom de l'éventuel labo, numéro de téléphone, e-mail, axe de participation et titre de l'intervention),
- L'acceptation des interventions binômes.
- Toutes les interventions acceptées seront publiées dans un livre.
- Chaque participant paie 2000.00 DA.

**Délais importants**

- La date limite de réception des interventions est : **03/11/2022**
- Réponse aux interventions acceptées est le : **10/11/2022**
- L'envoi des interventions complètes par/email : [acceinfo2022.univ.oeb@gmail.com](mailto:acceinfo2022.univ.oeb@gmail.com)

République Algérienne Démocratique et Populaire  
Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique  
Université Larbi ben m'hidi Oum el bouaghi



**Groupe de recherche P.R.F.U.**  
Vers une loi algérienne pour la circulation de l'information  
Avec la coordination de :  
Faculté de droit et sciences politiques  
Organise un forum national a distance  
Sur :

**Le droit d'accès à l'information en Algérie**  
- Réalité et Espoir -

**Le :23 / 24 Novembre 2022**

**Président d'honneur**  
Pr. Zouhir Dibi recteur d'Université Larbi ben m'hidi Oum el bouaghi

**Administration du forum**  
Pr. Djaghloul Zeghdoud président du groupe de recherche  
Dr. Menaa Mourad Doyen de la Faculté

**Président du forum**  
Dr. Chemlal Abdelaziz

## Président du comité scientifique du forum

Dr. hamza ouahab

### les membres du comité scientifique

Pr. Malaoui brahim	Université de oum el bouaghi
Pr. Rouane med salah	Université de oum el bouaghi
Pr. Djaghoul Zeghdoud	Université de oum el bouaghi
Pr. Amara Naima	Université de oum el bouaghi
Pr. Tchour abdelhafid	Université de constantine1
Pr. Amara fouzi	Université de constantine1
Pr. Boubnider abderzak	Université de constantine3
Pr. Mansour rahmani	Université de Skikda
Pr. Aouachria rokia	Université de batan1
Pr. Mebarki dalila	Université de batan1
Pr. Boukemache med	Université de khenchela
Pr. Abderrahim sabah	Université de ouargla
Pr. Rabhi lakhdar	Université de laghouat
Dr. tamimi med reda	Université de oum el bouaghi
Dr. bougandoura abdelhafid	Université de oum el bouaghi
Dr. drid kamel	Université de oum el bouaghi
Dr. liazd ali	Université de oum el bouaghi
Dr. saoudi badis	Université de oum el bouaghi
Dr. merzougui ouasila	Université de oum el bouaghi
Dr. liradni fatima zohra	Université de oum el bouaghi
Dr. nasri soufiane	Université de oum el bouaghi
Dr. boukhalfa hadda	Université de oum el bouaghi
Dr. bentaher amina	Université de oum el bouaghi
Dr. Belmchire hmed	Université de Skikda
Dr. bentaleb hcéne	Université de Skikda
Dr. rais amina	Université de oum el bouaghi
Dr. fouathia hebara	Université de oum el bouaghi
Dr. amrane ouafaa	Université de oum el bouaghi
Dr. mokrani djamel	Université de oum el bouaghi
Dr. boucetta djamel	Université de oum el bouaghi
Dr. benmhani lahcene	Université de oum el bouaghi
Dr. berkani chaouki	Université de oum el bouaghi
Dr. belghith soumia	Université de oum el bouaghi
Dr. meramria sana	Université de oum el bouaghi
Dr. Kassarelil aicha	Université de oum el bouaghi
Dr. boulmkahelahmed	Université de constantine1
Dr. benterki leila	Université de constantine1
Dr. Nekkache med	Université de constantine1
Dr. ababs amed	Université de khenchela
Dr. malkia nabil	Université de khenchela
Dr. benmekki najet	Université de khenchela
Dr. haroune nora	Université de bejaia
Dr. ouadai azzedine	Université de setif
Dr. benkhelifa ilhem	Université de el oued
Dr. ahmed saoud	Université de el oued
Dr. bouhalit yazid	Université de guelma
Dr. sam sarmed	Université de batan1
Dr. bouabdellah nora	Université de batan1
Dr. Dridi ouafa	Université de batan1
Dr. abada sayf el islam	Université de Skikda

## La problématique du forum

Partant de ce qui précède, la problématique du forum se pose de préciser la réalité du droit d'accès à l'information et ses perspectives.

et en conséquence ont se demandons :

**Dans quelle mesure le droit d'accès à l'information est-il incarné dans le système juridique en Algérie ? Et quelles sont ses perspectives en vue des nouveaux changements ?**

## Objectifs du forum

Les objectifs de la forum sont :

- Définir les paramètres du droit d'accès à l'information et ses concepts,
- Déterminer sa réalité en Algérie,
- Savoir ses garanties juridiques pour son exercice,
- Citer quelques expériences internationales d'exercice de ce droit dans leurs lois comparées en vue de les guider dans la structuration du cadre juridique du droit d'accès à l'information dans notre pays,
- Ouvrir le débat sans complexe avec les académiques et les participants de toutes sortes au forum pour aboutir à des recommandations et suggestions qui auront un impact positif et utile sur le législateur pour préparer la loi encadrant les modalités d'exercice de ce droit constitutionnel en Algérie.

## Axes du forum

Axe 1 : enracinement du droit d'accès à l'information (cadre conceptuel).

Axe 2: les garanties d'exercice du droit d'accès à l'information.

Axe 3: l'étendue de l'exercice du droit d'accès à l'information.

Axe 4: les domaines d'application du droit d'accès à l'information et les obstacles à son exercice.

Axe 5: Types d'expériences internationales dans l'exercice du droit d'accès à l'information.

## Thème et importance de la conférence:

Le droit d'accès à l'information a une importance internationale évidente, car il est considéré comme l'un des principes et fondements les plus importants pour la construction d'un Etat de droit, et l'un des piliers importants de l'établissement de la démocratie moderne, par la redynamisation et l'incarnation de textes juridiques pour protéger les droits de l'homme à part que les valeurs sur lesquelles les lois d'accès à l'information sont fondées sont des valeurs universelles inscrites dans les actes internationaux (la Déclaration universelle des droits de l'homme, le Pacte international relatif aux droits civils et politiques et les la convention de l'ONU contre la corruption), ainsi que ces dernières sont incarnées dans toutes les constitutions du monde, y compris l'Algérie à l'article 51 de l'amendement constitutionnel de 2016, qui correspond à l'article 55 De l'amendement constitutionnel de 2020, laissant les modalités d'exercice du droit d'accès à l'information à la loi, qui n'a pas vu sa naissance à ce jour.

Le droit d'accès à l'information égal au droit de l'individu ou du citoyen qui lui permet d'accéder à l'information ou de l'obtenir par tous moyens légitimes auprès de ses autorités publiques.

Ce droit est considéré comme l'un des enjeux actuels, qui est l'un des piliers de la promotion de l'opinion publique nationale et du contrôle des organismes publics, et crée ainsi une relation entre l'Etat et ses citoyens et développe aussi la confiance entre eux.

En conséquence, et en l'absence d'un cadre juridique pour l'exercice de ce droit en Algérie, et compte tenu de son importance, on a évoqué l'idée d'organiser ce forum pour contribuer à définir son contenu et à préciser ses limites, ainsi que les garanties nécessaires pour son exercice, avec l'identification des organes qui lui sont confiés, ainsi que son champ d'application et ses procédures de recours. Et c'est pourquoi nous avons voulu évoquer un débat sur ce sujet particulier en raison de sa relation avec l'incarnation de la démocratie participative par les citoyens à travers leur participation à la gestion des affaires publiques, qui nécessite fondamentalement l'obtention de toutes les informations et avec toute transparence, et c'est ce que le forum y répondra en se dressant sur la position de ce droit en Algérie et ce qu'on espère pour l'avenir, et notamment vu les changements que l'Algérie a connus récemment. Et la clôture de forum avec des recommandations et des suggestions.